

École primaire des Mésanges (063,066)

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école des Mésanges définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement.
(LIP, articles 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres);
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite.
(LIP, article 209.2);
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère.
(LIP, articles 209.2 et 459.3).

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire des Samares et au projet éducatif de l'école.

Général : mission

Ensemble, on fait la différence !

L'école primaire des Mésanges réalise cette mission dans le cadre de son projet éducatif.

Vision et valeurs : vision

L'équipe des Mésanges a pour vision d'accueillir chaque élève dans le respect de ses différences et de ses besoins en lui offrant un milieu de vie stimulant, harmonieux et sécurisant.

Vision et valeurs : valeurs

Ouverture : Guidé par l'intérêt, la curiosité et la compréhension de la différence.

Équité : Guidé par des interventions adaptées en fonction des besoins qui sont appliquées avec rigueur et constance.

Respect : Guidé par une communication saine en geste et en parole.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

Environnement extérieur

Les écoles primaires des Mésanges sont situées sur le territoire de la MRC de Joliette. Elles desservent le quartier Saint-Pierre, le quartier Bélair et le Centre-Ville de la ville de Joliette ainsi qu'une partie de la ville de Saint-Charles-Borromée.

En 2023-2024, le nombre d'élèves est de 534 dont 51 % vivent avec les deux parents. De plus, nous avons 17 % des élèves issues de l'immigration et 5 % issues des Premières Nations.

L'école des Mésanges est associée principalement à 2 organismes communautaires : Le CRÉDIL (développement international) et CAAL (le Centre d'amitié autochtone de Lanaudière). Plusieurs organismes viennent faire de la prévention à l'école comme la Sûreté du Québec, l'organisme Enfance libre Lanaudière, etc.

Source des données: Statistique Canada, CISSSLAN

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

Environnement interne

L'école primaire des Mésanges est composée de :

- 36 personnels enseignants à temps complet dans les classes régulières;
- 10 personnels enseignants à temps complet dans les classes du trouble du spectre de l'autisme (TSA);
- 2, 25 personnels enseignants à temps complet pour le service de francisation;
- 8 personnels professionnels qui œuvrent à l'école sur une base régulière à l'école;
- 45 personnels de soutien (TES, PEH, surveillante du dîner et concierge);
- 10 personnels au service de garde (technicienne, éducatrice classe principale, éducatrice);
- 3 personnels de soutien administratif (secrétaire, agent de bureau classe II).

L'école des Mésanges offrent des services éducatifs allant du préscolaire à la 6e année. Des Mésanges accueillent 8 classes du trouble du spectre de l'autisme (TSA). De plus, un service de francisation est offert à des élèves immigrants, allophones et autochtones.

Pour l'année scolaire 2023-2024, le service de garde accueille 127 élèves. Il y a 175 élèves au service des dîneurs pour les classes régulières et 45 élèves au service service des dîneurs pour les classes TSA.

En 2021-2022, l'indice de milieu socio-économique (IMSE) situe les écoles des Mésanges au décile 10 et le seuil de faible revenu (SFR) situe nos établissements scolaires au décile 10.

Source des données: Statistique Canada, CISSSLAN

Forces et vulnérabilités

FORCES EN LIEN AVEC L'ACADÉMIQUE

Service de francisation
Travail d'équipe
Ouverture d'esprit
Variété des approches pédagogiques et des stratégies

FORCES EN LIEN AVEC LE BIEN-ÊTRE

L'équipe-école
Ouverture à la réalité de l'autre
Travail avec les différents partenaires et organismes
Compréhension des besoins

ZONES DE VULNÉRABILITÉ EN LIEN AVEC L'ACADÉMIQUE

Arrimage entre cycles et niveaux
Collaboration école-famille
Clarification des rôles et mandats des intervenants scolaires
L'augmentation de l'écart entre nos apprenants
Français (lecture)

ZONES DE VULNÉRABILITÉ EN LIEN AVEC LE BIEN-ÊTRE

Constance/cohérence/rigueur
Violence physique et verbale
Manque de collaboration entre les divers intervenants de l'école
Diffusion de l'information
Prévention et gestion des comportements

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : La réussite en lecture

Orientation : Augmenter la compétence en littératie

Objectif : Augmenter la proportion des élèves se situant dans la zone 70-100% en lecture pour les élèves du 1er cycle de l'année de référence de 54 % à 65 % d'ici Juin 2027

Enjeu : Un milieu sain et sécuritaire

Orientation : Augmenter la perception du sentiment de sécurité des élèves et du personnel face à la violence physique et verbale

Objectif : Augmenter la perception du sentiment de sécurité des élèves face à la violence physique et verbale de 82 % à 86 % d'ici Juin 2027

Enjeu : Un milieu sain et sécuritaire

Orientation : Augmenter la perception du sentiment de sécurité des élèves et du personnel face à la violence physique et verbale

Objectif : Augmenter la perception du sentiment de sécurité du personnel face à la violence physique et verbale de 56 % à 66 % d'ici Juin 2027